

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE  
DU DEPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SMED**

**Séance du 25 juillet 2020  
Présidence : Christophe AMALRIC**

**N° 2020 - 15**

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL - REGISTRE D'INVENTAIRE SORTIE DE L'ACTIF SUR EXERCICE  
2019**

L'an deux mil vingt et le 25 juillet à 9h30, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par le Président Christophe AMALRIC, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SMED13, à Miramas.

Etaient présents : voir liste jointe.

Constatant que le quorum est atteint ;

**Il est exposé :**

L'état de l'actif est établi chaque année à partir du fichier des immobilisations, qui est tenu à disposition du juge des comptes. Toutes les immobilisations, quelle que soit leur nature, sont inscrites à l'état de l'actif dans l'ordre du plan de comptes par nature.

Un bien figurant à l'actif du SMED doit sortir de l'inventaire. Il s'agit, sur l'année 2019, d'un terrain nu situé sur la ville de Tarascon cédé pour cause d'utilité publique pour donner suite à l'ordonnance d'expropriation du 14 juin 2018 de la cour d'appel d'Aix en Provence et de l'arrêté du 23 mars 2018 de la préfecture des Bouches Du Rhône au profit du Syndicat Mixte Interrégional des Dignes du delta du Rhône et de la Mer (SYMADREM) pour la somme de 9 euros, afin de réaliser un renforcement de la digue.

**Après avoir ouï l'exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité de :**

- Sortir de l'actif du bilan du SMED ce terrain au profit de la SYMADREM.

Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et ans susdits.

**Le Président,**



**Christophe AMALRIC**